



COURNON
d' Auvergne

Ville de Cournon d'Auvergne
Hotel de Ville - B.P. 158
63804 Cournon-d'Auvergne Cedex
Tél. : 04 73 69 90 00 - Fax : 04 73 69 34 05
contact@cournon-auvergne.fr

EXTRAIT

DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

026/245

POLICE MUNICIPALE: ARRÊTÉ PORTANT NEUTRALISATION DE DEUX PLACES DE STATIONNEMENT RUE PAUL LANGEVIN À COURNON-D'AUVERGNE DANS LE CADRE D'UN DÉMÉNAGEMENT.

Le Maire de la commune de Cournon-d'Auvergne,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2213-1 et L.2213-2 relatifs aux pouvoirs de Police du Maire en matière de circulation routière et de stationnement,

- **Vu** le Code de la route, notamment les articles L.325-1 à L.325-13 et les articles R.417-10, 10° et R.325-1 à R.325-3,

- **Vu** le déménagement à réaliser par l'entreprise « RIVALIER » au 6 rue Paul Langevin à Cournon-d'Auvergne,

- **Considérant** qu'afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des piétons, il y a lieu de neutraliser deux places de stationnement en face de ladite adresse.

ARRÊTÉ

Article 1^{er}

Deux places de stationnement seront neutralisées en face de ladite adresse: 6 rue Paul Langevin à Cournon-d'Auvergne, le lundi 22 juin 2026 de 08h00 à 18h00, le temps strictement nécessaire au déménagement.

Article 2^{ème}

La mise en place de la signalisation réglementaire ainsi que l'affichage du présent arrêté seront assurés par l'entreprise chargée du déménagement.

Article 3^{ème}

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécoeurs citoyens » accessible par le site internet www.telerecoeurs.fr.

Article 4^{ème}

La Police Nationale, la Police Municipale, le Directeur Général des Services en lien avec l'entreprise « RIVALIER » sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, lequel sera affiché sur le site concerné par la réglementation.

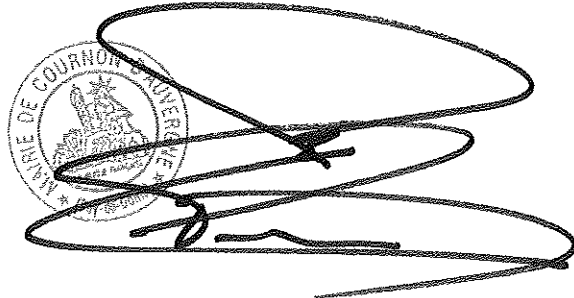
Fait à Cournon-d'Auvergne, le 1 juin 2026.

Certifié exécutoire

Yanik PRIÈRE
Maire de Cournon-d'Auvergne
4^{ème} Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole

Publié le

04 JUIN 2026

The image shows the official seal of the Municipality of Cournon-Auvergne, which is circular and contains the text "MAIRIE DE COURNON-AUVERGNE" around the perimeter. Overlaid on the seal is a large, dark, handwritten signature in black ink.